



Déclaration préalable intersyndicale CSA - SD de « carte scolaire » du 2 avril 2026

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

L'école craque.

Cela fait un bout de temps que nos organisations tirent la sonnette d'alarme sur le manque de moyens dans l'Education Nationale quand dans le même temps les besoins augmentent et le métier se complexifie.

Nos organisations n'ont cessé de répéter que le sur-engagement des personnels pour compenser les carences institutionnelles n'est pas durable.

Aujourd'hui, nous y sommes. Le point de rupture est atteint. Les collègues craquent.

Dans le premier degré, les absences non remplacées, mal structurel de notre département, sont toujours trop nombreuses.

Trop de journées sont perdues pour les élèves et pour les personnels ! Les conséquences sont lourdes : conditions de travail dégradées, élèves en difficultés particulièrement pénalisés, tensions dans les équipes et avec les parents, inégalités scolaires exacerbées...

A cette difficulté chronique vient s'ajouter une difficulté de plus en plus prégnante : la difficulté comportementale prend des proportions inacceptables, en nombre et en intensité.

Dans le second degré, les suppressions de postes et de divisions conduisent à une augmentation des effectifs par classe mais aussi à une réduction de l'offre de formation. Nos élèves ont droit à une éducation de qualité : seules des équipes pluridisciplinaires complètes et formées peuvent répondre aux besoins de toutes et tous élèves.

Ces maux sont ici la conséquence de choix politiques, tant sociétaux qu'éducatifs.

Depuis 2017, dans le premier degré, au niveau national, 11 646 classes ont été fermées, soit 4 classes par jour depuis l'élection de Macron !

Dans le département, depuis 2017, ce sont 23 postes supprimés dans le premier degré et 27 postes dans le second degré ! 50 postes de perdus en 7 années. C'est inacceptable !

Pire, la saignée continue ! Le Ministère dans une logique d'économie, dans un grand déni de réalité, continue les inacceptables coups de rabet : 4 000 postes supprimés à la rentrée au niveau national ! 4 000 postes de trop !

Comment dans ce contexte, répondre aux besoins de l'Ecole ? Comment obtenir les créations de postes nécessaires, quand le Ministère supprime des moyens ?

Nos organisations s'opposent à la mise en opposition des besoins que la suppression de postes engendre : la fermeture des classes dégradant les conditions de travail des personnels et d'accueil des élèves, la fermeture des écoles éloignant le Service Public d'Education, ne peuvent être la solution pour répondre aux maux de l'Ecole !

Pour nos organisations, la baisse démographique, servant de prétexte aux coupes budgétaires, est l'occasion de faire du mieux d'Ecole !

Nos organisations revendiquent non seulement l'annulation des 4 000 suppressions de postes mais revendiquent autant de création que de besoins !

Professeur.es des Ecoles, Professeur.es de collèges et de lycées, AESH, CPE, AED, psychologue de l'Education Nationale, enseignantes et enseignants spécialisé.es, assistants sociaux et assistantes sociales, infirmiers et infirmières scolaires, médecin scolaire, personnels administratifs... le Ministère doit recruter !

Ceci étant, l'Education Nationale, à elle seule, ne peut répondre à tous les maux de la société et à tous les besoins de l'Ecole et des élèves.

Les Services sociaux départementaux, la Protection Maternelle et Infantile, l'Agence Régionale de la Santé... toutes et tous doivent prendre la mesure de la situation, engager les moyens nécessaires et engager la collaboration coordonnée attendue qui doivent permettre de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

A ce sujet, nous ne pouvons que regretter les réponses apportées par l'ARS lors de nos derniers échanges. Nous avons pu partager le constat de l'incapacité à répondre aux besoins identifiés des élèves, tant de la part de l'Éducation Nationale que du Médico-social et regretter que les droits opposables aux soins, à une orientation adaptée ou encore à un accompagnement ne soient pas respectés. Ce constat devrait appeler à une mobilisation pour répondre aux besoins. Mais la réponse a été un aveu d'impuissance à mobiliser les moyens nécessaires du côté de l'ARS qui continue à vouloir déployer sa feuille de route qui consiste à faire des économies de moyens, coûte que coûte, quelle que soient les conséquences sur les personnels et les élèves auxquels elle doit pourtant apporter des réponses. L'inclusion ne peut être un prétexte pour faire des économies. Pour nos organisations, il est urgent de créer tous les postes spécialisés nécessaires et les places qui manquent cruellement dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Enfin, l'exercice professionnel dans des conditions dégradées s'inscrit dans le cadre d'une baisse continue des rémunérations et une perte continue de pouvoir d'achat.

Après 15 ans d'exercice, les enseignantes françaises et enseignants français sont payé.es près de 400€ de moins par mois que la moyenne des pays de l'union européenne ! Par rapport, à l'Allemagne c'est près de 850 € de moins ! *Quel mépris ! Une augmentation de 32,7% de la valeur du point d'indice serait nécessaire afin de compenser la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000 !*

Et quid de la situation des AESH et AED, personnels incontournables aujourd'hui dans nos écoles et établissements, qui sont recruté.es à temps partiel imposé, qui sont en première ligne de cette école inclusive qui dysfonctionne mais qui sont payé.es au ras du SMIC horaire, en dessous du seuil de pauvreté !!! *C'est une honte !!!* Les AESH, les AED, les professeur.es, les personnels de l'Education Nationale méritent mieux que ça !

Nos organisations revendiquent une rémunération à la hauteur de l'importance de nos missions, à la hauteur des enjeux !

Le gouvernement Lecornu et le Ministère de l'Education Nationale doivent entendre aujourd'hui nos difficultés et notre colère. Nos revendications sont légitimes. Leur mise en œuvre sont nécessaires et urgentes !

Pour nos organisations, le département ne peut subir de nouvelles suppressions d'emplois et n'est pas en mesure de financer les Pôles d'Appui à la Scolarisation que le Ministère souhaitent imposer sans en donner les moyens ! Nos organisations exigent :

- un moratoire sur les suppressions d'emplois 1^{er} et 2nd degrés,
- ouverture de concours d'ASS et d'INFENES
- la remise en cause des PAS
- l'affectation stricte des budgets enseignement public à l'enseignement public

Guéret, le 2 avril 2026